



COMMUNE DE VAL-DE-TRAVERS

La vie de l'école bouleversée

La vie de l'école, comme celle des familles, a été bouleversée le vendredi 13 mars 2020 à la suite de la décision de fermer les écoles dans notre canton pour ralentir la propagation du COVID-19.

Depuis ce jour-là, les élèves doivent vivre l'école à la maison.

Ceci a été possible grâce aux enseignants qui ont fait preuve d'ingéniosité, de souplesse, d'énergie et d'un investissement hors du commun pour rapidement mettre à disposition des élèves et de leurs familles du travail réalisable à domicile.

Ceci a été également possible grâce à l'investissement conséquent des parents auprès de leurs enfants pour permettre à ces derniers de rester en lien avec l'école. Sans cet appui, il est clair que l'école à la maison n'aurait pas été possible.

Ceci a été finalement possible grâce aux élèves qui n'ont pas démerité. Qui aurait aimé être obligé de rester chez soi, confiné,

avec du travail scolaire quotidien, alors que le soleil n'a jamais été aussi brillant et chaud à cette période et qu'il n'est pas possible d'aller se râper les genoux sur le bitume, de danser et de chanter, de faire des parties de foot endiablées sur les terrains du Vallon, etc.

A l'heure où la reprise de l'école est annoncée, même partielle, alors qu'elle a même repris à l'heure où ces lignes seront publiées, la direction du Cercle scolaire remercie infiniment chaque famille, chaque élève, et chaque enseignant-e pour l'investissement et l'énergie donnés sans qui la continuité pédagogique n'aurait pas été possible. Elle se réjouit de revoir tous les élèves confinés remettre le « désordre » dans les cours de récréation – tout en respectant les mesures de sécurité ! Elle se réjouit d'entendre à nouveau le brouhaha des enfants sur le chemin de l'école. Elle se réjouit du retour à la vie ! Prenez soin de vous ! Nous sommes prêts et vous attendons !



Au Vallon – Partie de cartes au Café du Stand de Fleurier entre M. Gétti, M. Lambelet et Mme et M. Matthey, sans date (10/24)

© MRVT

Echo des autorités

Du respect s'il vous plaît !

Un début de printemps très ensoleillé et les recommandations du Conseil fédéral de limiter les longs déplacements inutiles ont conduit de nombreux Vallonniers et visiteurs extérieurs à (re)découvrir les joies et les charmes des forêts, des pâturages, des clairières, des combes, des sous-bois, des gorges, des sentiers de notre magnifique coin de pays.

Malheureusement, cette affluente a pour corollaire une augmentation des incivilités que

ce soit sous la forme de déchets jetés dans la nature, de déjections de chiens dans les champs, de comportements inadéquats et de non-respect de la propriété privée.

Comme le mentionnait très justement la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture (CNAV) dans le Courrier du Val-de-Travers hebdo du jeudi 23 avril dernier, certaines règles existent et doivent être respectées par tous les promeneurs. Ainsi, les surfaces agricoles ne sont pas des

terrains de jeux sur lesquels on peut garer sa voiture, faire uriner Médor, jeter ses poubelles ou faire des grillades.

De même, les forêts ne sont pas considérées comme des dépotoirs géants où il est possible d'abandonner son compost, ses déchets de chantier, son véhicule.

Le Val-de-Travers jouit d'une qualité de vie exceptionnelle grâce à son écrin de verdure. Le respect de ses paysages est primordial.

EN BREF

Route du Chapeau de Napoléon

A la suite de travaux effectués en automne 2019 à Saint-Sulpice, en lien avec le réseau électrique, la route du Chapeau de Napoléon s'est affaissée au courant de l'hiver. Sur la base d'une étude hydrogéologique, il a été nécessaire de fermer ce tronçon au trafic pour des raisons de sécurité et aussi pour permettre un diagnostic plus précis des travaux à entreprendre.

Des contacts ont aussitôt été pris avec le maître de l'ouvrage du chantier électrique afin que la situation ne s'aggrave pas et que la circulation puisse être rétablie le plus rapidement possible.

Aujourd'hui, malgré une limitation de vitesse à 20 km/h, la circulation est à nouveau possible pour tout véhicule, sans limitation de tonnage. Les mouvements de la route sont analysés en profondeur par le biais de capteurs. Cette démarche permettra de définir dans les mois à venir les travaux à entreprendre pour la remise en état définitive de ce tronçon.

ANNONCES

Appartements à louer

BOVERESSE

- Appartement de 4 pièces, cuisine agencée habitable, salle de bains / WC, cave, galetas et chambre haute. CHF 840.-, charges comprises.
- 2 Appartements de 4 pièces, en duplex, cuisine agencée habitable, grand salon, grande chambre à coucher, salle de bains / WC, douche / WC, cave, galetas. CHF 1'200.-, charges comprises

BUTTES

- Appartement de 3 pièces, cuisine agencée habitable, salle de bains / WC / baignoire, galetas. CHF 950.-, charges comprises
- Appartement de 4 pièces, cuisine agencée habitable, salle de bains / WC / baignoire, cave et galetas. CHF 1'100.-, charges comprises

SAINT-SULPICE

- Dès le 1^{er} juillet 2020, appartement de 5 pièces, cuisine agencée habitable, salle de bains / WC / baignoire, cave, galetas. Possibilité de louer un garage. CHF 1'250.-, charges comprises

Renseignements :
Commune de Val-de-Travers
Service des Bâtiments
032 886 43 55
Infrastructures.VDT@ne.ch

A la recherche d'un emploi ?

Consultez nos offres d'emploi sous Facebook, NEMO News et www.val-de-travers.ch/page/offres-demploi

INFORMATIONS PRATIQUES

Rapport annuel de la sécurité publique

La présentation du rapport annuel de la sécurité publique prévue initialement le 24 mars, puis reportée au 11 juin, est finalement annulée. La prochaine édition aura lieu au printemps prochain.

